



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion par les services sociaux des femmes victimes de violences conjugales

Question écrite n° 43051

Texte de la question

M. Robin Reda alerte Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur le suivi par les services sociaux des violences conjugales faites aux femmes. Alerté par de nombreuses victimes et familles, M. le député est préoccupé par la gestion parfois distante des femmes victimes de violences conjugales. Alors que ces dernières entament une démarche très délicate voire dangereuse pour elles et leurs proches, certaines se retrouvent malheureusement confrontées à des propos durs et inadaptés de la part des personnes qui les suivent. L'aide qui en découle n'est pas satisfaisante et peut mener à des situations aggravées pour ces femmes. Toutes les personnes qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales doivent être spécialisées dans leur prise en charge. Il lui demande quelles sont les actions qui seront mises en œuvre afin que la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales soit toujours adaptée.

Données clés

Auteur : [M. Robin Reda](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43051

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8783

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)